

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modification de droit commun n°2

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de LINTERCOM Lisieux Pays d'Auge Normandie

Objet de l'enquête publique

Par arrêté n°2018-555 en date du 3 octobre 2018, Monsieur le Président de la communauté d'agglomération Lisieux Normandie a ordonné l'enquête relative à la modification de droit commun n°2 du PLUI de LINTERCOM Lisieux Pays d'Auge Normandie prescrite le 28 septembre 2017.

Identité et coordonnées de la personne responsable du plan auprès de laquelle des informations peuvent être demandées

La personne publique responsable du plan soumis à enquête publique est :

Monsieur le Président de la communauté d'agglomération Lisieux Normandie
6 rue d'Alençon – CS 26020 - 14106 LISIEUX cedex
02.31.616.609

La personne représentant le responsable du projet, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est :

Madame Mélissa LEFEUVRE, urbaniste
Communauté d'agglomération Lisieux Normandie, pôle Aménagement de l'Espace
38 rue du Carmel - 14100 LISIEUX
02.31.616.609

Décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête

À l'issue de l'enquête publique, la modification de droit commun n°2 du PLUI de LINTERCOM Lisieux Pays d'Auge Normandie, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvée par délibération du Conseil Communautaire de la communauté d'agglomération Lisieux Normandie, puis rendue opposable à toutes les autorisations du droit des sols survenant sur son périmètre d'approbation, après exécution des formalités requises.

Nom et qualité des membres de la commission d'enquête

Monsieur Rémi DE LA PORTE DES VAUX est désigné en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique relative à la modification de droit commun n°2 du PLUI de LINTERCOM Lisieux Pays d'Auge Normandie.

Date d'ouverture de l'enquête publique, durée et modalités

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 15 jours consécutifs, du lundi 5 novembre 2018 à 09h00 au lundi 19 novembre 2018 à 17h00.

Le dossier d'enquête relatif à la modification de droit commun n°2 du PLUI de LINTERCOM Lisieux Pays d'Auge Normandie comprend :

- Le projet de modification de droit commun n°2 du PLUI de LINTERCOM Lisieux Pays d'Auge Normandie
- La décision prise après un examen au cas par cas par l'autorité environnementale (MRAE) ne soumettant pas à évaluation environnementale la modification de droit commun n°2 du PLUI
- Une note de présentation de l'enquête
- Les avis issus de la notification du dossier aux personnes publiques associées et aux communes concernées par la modification de droit commun n°2 au titre de l'article L.153-40 du code de l'urbanisme
- L'avis issu de la consultation de la CDPENAF au titre de l'article L.151-12 du code de l'urbanisme.

Site Internet sur lequel le dossier d'enquête peut être consulté

Le dossier d'enquête publique relatif à la modification de droit commun n°2 du PLUI de LINTERCOM Lisieux Pays d'Auge Normandie est consultable sur le site Internet de la communauté d'agglomération Lisieux Normandie à l'adresse suivante :

www.lisieux-normandie.fr

Lieux et horaires où le dossier de l'enquête peut être consulté sur support papier et le registre d'enquête accessible au public

Le dossier d'enquête publique relatif à la modification de droit commun n°2 du PLUI de LINTERCOM Lisieux Pays d'Auge Normandie est consultable pendant toute la durée de l'enquête sur support papier aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

- à la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, dans les locaux du pôle Aménagement de l'Espace
- À la mairie d'Ouilley le Vicomte

Le public peut transmettre ses observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête, dans les registres d'enquête établis sur feuillets non mobiles côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, disponibles dans tous les lieux de consultation du dossier (soit dans les 33 mairies de l'ex- territoire de LINTERCOM Lisieux Pays d'Auge Normandie et à la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, dans les locaux du pôle Aménagement de l'Espace).

Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la personne responsable de l'enquête, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Point et horaires d'accès où le dossier de l'enquête publique peut être consulté sur un poste informatique

Le dossier d'enquête publique est consultable pendant toute la durée de l'enquête sur un poste informatique à la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, dans les locaux du pôle Aménagement de l'Espace et dans les mairies des communes concernées par la modification de droit commun n°2 (soit les 33 communes de l'ex-territoire de LINTERCOM Lisieux Pays d'Auge Normandie), aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Adresses auxquelles le public peut transmettre ses observations et propositions pendant le délai de l'enquête

Le public peut transmettre ses observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête :

- **Dans les registres d'enquête** disponibles à la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, dans les locaux du pôle Aménagement de l'Espace, ainsi que dans les mairies des 33 communes de LINTERCOM Lisieux Pays d'Auge Normandie aux jours et heures habituels d'ouverture au public;
- **Aux lieux, jours et heures de permanence du commissaire enquêteur** précisés ci-dessous :

Jours	Dates	Horaires	Lieux
Lundi	05/11	9h00 à 12h00	Pôle Aménagement de l'Espace de la communauté d'agglomération Lisieux Normandie, 38 rue du Carmel
Jeudi	15/11	16h30 À 19h00	Mairie d'Ouilley le Vicomte, 26 route de Deauville
Lundi	19/11	14h00 À 17h00	Pôle Aménagement de l'Espace de la communauté d'agglomération Lisieux Normandie, 38 rue du Carmel

- **Par courrier adressé au commissaire enquêteur** à l'adresse suivante :
M. Rémi DE LA PORTE DES VAUX - commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique relative à la modification de droit commun n°2 du PLUI de LINTERCOM Lisieux Pays d'Auge Normandie
Communauté d'agglomération Lisieux Normandie
6, rue d'Alençon - CS 26020 - 14106 Lisieux CEDEX

Les courriers devront lui parvenir au plus tard lundi 19 novembre 2018 à 17h00;

- **Par courrier électronique à l'adresse courriel suivante** : enquetepublique@agglol-isieux.fr

Les observations et propositions du public transmises par voie postale et par voie électronique ainsi que les observations et propositions écrites et orales reçues par le commissaire enquêteur sont consultables au siège de l'enquête établi à la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, dans les locaux du pôle Aménagement de l'Espace et sur le site internet de l'agglomération Lisieux Normandie à l'adresse suivante <http://lisieux-normandie.fr/wp-content/uploads/2017/05/PLUI-LI-MDC2.pdf>

Les observations et propositions du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Indication de l'existence d'un rapport sur les incidences environnementales et de l'existence de l'avis de l'autorité environnementale

Par décision de l'Autorité Environnementale en date du 20 septembre 2018, la modification de droit commun n°2 du PLUI de LINTERCOM Lisieux Pays d'Auge Normandie est dispensée d'évaluation environnementale.

La décision figure parmi les pièces du dossier soumis à enquête. Elle est également consultable à l'adresse internet suivante : www.mrae.developpement-durable.gouv.fr.

Affiché à (lieu précis) :

Le (date) : Cachet :